

# Déclaration pour des ondes radiophoniques saines

Nous, les signataires de cette déclaration, affirmons l'importance d'un milieu médiatique sain, exempt de discours haineux, de propos méprisants, d'informations mensongères et/ou trompeuses et irresponsables sur le plan social. Nous nous inquiétons de la dérive prise par certaines stations de radio dans la dernière décennie. Outre le tort causé aux individus par les préjugés colportés, nous constatons que les discours de certains animateurs et certaines animatrices, amplifiés par une audience de masse, sont susceptibles de provoquer une dégradation du climat social voire de susciter des comportements violents.

Nous souhaitons que les ondes radiophoniques permettent de développer un esprit critique en nous présentant différentes positions sur des sujets d'actualité, qu'elle nous ouvre la porte pour des débats respectueux. Les ondes radiophoniques devraient nous permettre du divertissement de qualité, sans tomber dans le mépris ou le manque de respect.

L'accès aux ondes radiophoniques est un privilège qui confère aux personnes un pouvoir d'influence et une responsabilité morale. Un permis de radiodiffusion est et doit être conditionnel au respect des droits fondamentaux des personnes. Nous affirmons que le respect de cette limite est primordial et doit être assurée par les pouvoirs publics.<sup>1</sup>

Voilà les ondes que nous voulons.

1- Des radios de la région de Québec ont été condamnées par le Conseil de Presse du Québec (CPQ) pour propos méprisants et discriminatoires, manque de respect et atteinte à la dignité humaine, propos haineux et incitation à la violence et propos racistes. Dans une lettre envoyée au CRTC en 2013, le CPQ estimait qu'il était « impératif d'intervenir auprès du CRTC pour lui demander de prendre les moyens appropriés pour interrompre dans les plus brefs délais la diffusion de tels propos. La détention d'un permis de radiodiffusion ne constitue pas un droit, mais un privilège conditionné notamment par le respect par le titulaire des droits fondamentaux des personnes. »

**Vous voulez davantage d'informations sur cette formation ? Contactez la Coalition pour la justice sociale à [coalitionjusticesociale@gmail.com](mailto:coalitionjusticesociale@gmail.com)**

**Vous pouvez aussi visiter notre blogue : [coalitionjusticesociale.tumblr.com](http://coalitionjusticesociale.tumblr.com) ou notre page Facebook : Coalition pour la justice sociale**



## Cahier de participation

### Le phénomène des radios-poubelles



#### Mise en contexte

Depuis maintenant plusieurs années, le phénomène qu'il est convenu d'appeler les « radios-poubelles » se développe dans la région de Québec. Ce type de radio, qui s'apparente au « trash-radio » américain, se caractérise par un contenu agressif et racoleur, très souvent discriminatoire et diffamatoire envers certains groupes sociaux ou personnalités publiques associées à ces groupes. Outre le tort ainsi fait aux individus membres de ces groupes, il faut constater que ces discours, amplifiés par une audience de masse, sont aussi susceptibles de susciter des comportements violents ou anti-sociaux. Ils exercent ainsi une influence négative sur le climat social pour l'ensemble de la population.

La persistance, voire le développement des radios-poubelles, montre que le simple fait de les ignorer ne freinera pas leur présence ni leur impact négatif sur la communauté. Pour la Coalition pour la justice sociale de Québec et Chaudière-Appalaches, c'est aux citoyens et aux citoyennes, aux groupes et aux acteurs et actrices de la société civile de s'impliquer afin de contrer leur influence néfaste et d'assainir les ondes radios à Québec. Pour la Coalition le premier de ces moyens, c'est cette formation.

## “ À nous de prendre la parole ! ”

#### Objectifs de la formation

- ▶ Comprendre le phénomène des radios-poubelles.
- ▶ Prendre conscience des conséquences néfastes de ce phénomène sur des groupes d'individus et sur le climat social en général.
- ▶ Amorcer une réflexion ouverte et collective sur les actions à entreprendre pour contrer le phénomène.

# Les origines des radios-poubelles au Québec

## De la *talk radio* à la *trash radio* (trad : radio-poubelle)

Le phénomène de la talk radio apparaît dans les années 60 aux États-Unis. Ce type de radio s'installe au Québec avec des animateurs comme André Arthur (1972 à 2004), Louis Champagne (1976 à 2008) et Gilles Proulx (1984 à 2008).

Les radios-poubelles, telles qu'on les connaît, se sont développées à partir du milieu des années 90. **Deux phénomènes ont contribué à l'émergence des radios poubelles : la déréglementation de la radiodiffusion et la montée de la droite populiste.**

1960      1970      1980

## La montée de la droite

Dans les années 90, le Québec entre dans une période d'austérité budgétaire. Comme un peu partout à travers le monde ce mouvement s'accompagne d'une forte poussée de l'insatisfaction populaire et des idées de droite économique (austérité, privatisation, tarification, etc.) et conservatrice (anti-féminisme, xénophobie, etc.) **C'est ce discours qui alimentera une nouvelle génération d'animateurs.**

## Quelques éléments de conjoncture

**1994** - Fondation de l'ADQ, **1996** déficit zéro (PQ), **2003** réingénierie de l'État (PLQ), etc.

1990      2000      2010 →

## La déréglementation

Le modèle commercial de la radio-poubelle se consolide suite à une période de déréglementation.

**1987**, le Congrès américain élimine la *fairness doctrine*, une politique qui exigeait que les radiodiffuseurs traitent les questions d'intérêt public de manière honnête, équitable et équilibrée.

**De 1986 à 1997**, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes abolit les limites de diffusion de publicité. **Ce nouveau cadre juridique permet entre autre l'intégration de publicité à même le contenu des émissions de radios.**

## La prolifération

**En 1996**, Patrice Demers (Genex) achète CHRC, qui devient CHOI. L'animateur-vedette est Jeff Fillion.

**En 2004**, suite à des dizaines de plaintes, le CRTC annonce la fermeture de la station. Des milliers de personnes marchent pour sauver Radio X.

**En 2007**, Genex est vendu à RNC afin d'éviter la fermeture. RNC développe le format «Radio X» et entreprend de l'étendre à l'Abitibi, au Saguenay et à Montréal.

**En 2014**, les radios-poubelles trônent au sommet des cotes d'écoutes à Québec. Avec l'arrivée de « Bouchard en parle » au 93,3 et le retour de Jeff Fillion à NRJ 98,9, il y a désormais trois radios-poubelles dans la région.

# Portrait des radios-poubelles

## Classe dominante

(Qui profite du discours des radios-poubelles ?)



## Radios-poubelles

(Quels sont les valeurs et les intérêts défendus par les radios-poubelles ?)



## Auditoire

(Qui écoute les radios-poubelles ?)



## Boucs émissaires

(Qui sont les personnes visées par le discours des radios-poubelles ?)

